

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1691

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Précarisation au faîte de l'économie suisse

Moins de six ans après sa naissance, *economiesuisse* donne déjà des signes de fatigue. Et peine à supporter ce qu'elle prône par ailleurs comme une panacée: la concurrence.

Contrairement au monde agricole, longtemps rassemblé au sein de l'Union suisse des paysans, l'économie industrielle et tertiaire de Suisse n'a pas de tradition unitaire. Elle a constitué de longue date trois associations faitières pour défendre ses intérêts; les employeurs forment l'Union centrale des associations patronales (UCAP), les petites entreprises l'Union suisse des arts et métiers et les plus grandes l'Union suisse du commerce et de l'industrie. Cette dernière, qu'on appelait le Vorort, est devenue en 2000 la Fédération des entreprises suisses, plus connue sous le nom d'*economiesuisse*, après que l'UCAP a refusé la fusion.

Cet échec avait pour cause principale des réticences qui n'ont cessé depuis lors de s'accroître, à l'intérieur d'*economiesuisse* elle-même, vis-à-vis des sociétés multinationales (pharmaceutiques principalement) et des grandes banques et assurances réputées y donner le ton. Leurs intérêts inspireraient trop directement le travail de lobby effectué par *economiesuisse* dans ses principaux domaines d'intervention: politique économique (suisse et extérieure), monétaire et fiscale, de la concurrence,

de la formation et de l'énergie notamment. Lobbyisme par ailleurs perturbé par la question des salaires exorbitants payés aux patrons des grandes sociétés industrielles et financières en question (Walter Kielholz et Marcel Ospel figurent parmi les quinze messieurs du Comité directeur d'*economiesuisse*).

Du coup, certaines branches affiliées à la Fédération des entreprises suisses se sentent peu soutenues et plusieurs songent à la quitter. Deux organisations membres, parmi les plus importantes, ont entamé la semaine dernière une procédure de divorce que les discussions prévues auront de la peine à contrer: Swissmem (industries des machines, de la construction électrique et des métaux) et la Société suisse des entrepreneurs. Elles représentent ensemble 210000 salariés et plus du quart du budget d'*economiesuisse*, estimé à quinze millions de francs. De quoi faire tourner des bureaux, occupant une bonne soixantaine de personnes, principalement à Zurich et Genève, mais aussi deux en ville de Berne, Lugano et Bruxelles.

(yj) Suite de l'article à la page 2

Sommaire

La médecine factuelle n'est pas encore une évidence.
page 2

Les paysans protestent en ordre dispersé contre la nouvelle politique agricole de la Confédération.
page 3

Le programme de législature doit souder l'équipe gouvernementale face au parlement.
page 4

L'organisation du Conseil fédéral mérite de l'air frais.
page 5

La diversité de l'offre cinématographique souffre du nombre réduit de distributeurs et d'exploitants.
page 6

Calida ou le pyjama universel.
page 8

Fiscalité

Le parti socialiste mène campagne contre l'impôt dégressif. Il pose ainsi le problème de la loyauté confédérale. Les cantons devraient enfin se saisir du dossier.

A défaut, Berne pourrait intervenir contre ceux d'entre eux qui seraient récalcitrants.

Edito page 3